

## Position CDAS 2013 relative à la politique familiale

Approuvée par l'Assemblée annuelle de la CDAS le 28 juin 2013

Pour les années à venir, la CDAS maintient les objectifs et les priorités suivants dans le domaine de la politique familiale:

---

### Objectif 1 : Equité des chances pour toutes les familles

---

**La CDAS s'engage activement pour une politique familiale cohérente et coordonnée prenant en considération les différentes réalités familiales connues aujourd'hui.**

---

À cet effet, la CDAS fixe les priorités suivantes :

- *Renforcement, conseil et encouragement des parents et des enfants / éducation de la petite enfance*
- *Allègement fiscal pour les familles*
- *Création d'une vue d'ensemble actuelle et d'une base relatives à l'utilité et aux effets des prestations dans le domaine de la politique familiale en Suisse (état des lieux comme base pour le développement de la politique familiale antérieure)*

---

### Objectif 2 : Garantie du minimum vital pour les familles

---

**La CDAS poursuit son engagement en faveur d'un soutien approprié des familles menacées de pauvreté et des familles pauvres.**

---

Les priorités de la CDAS dans ce domaine sont les suivantes :

- *Coordination de la garantie du minimum vital pour les familles*
- *Introduction de prestations complémentaires pour familles*
- *Harmonisation des avances sur contributions d'entretien*
- *Adaptation du droit en matière de contributions d'entretien aux réalités sociétales d'aujourd'hui*

---

### Objectif 3 : Conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle

---

**La CDAS poursuit son engagement pour des offres d'accueil extrafamilial appropriées, accessibles et de qualité.**

---

La CDAS fixe les priorités suivantes dans ce domaine :

- *Mise à jour des bases sur l'état de l'accueil extrafamilial de la prime enfance dans les cantons*
- *Accueil extrafamilial et extrascolaire cohérent*
- *Poursuite du financement par la Confédération de l'accueil extrafamilial et extrascolaire*